

Direction Des Affaires Juridiques & Citoyennes

Affaire suivie par : Mathieu REGIS  
Référence : MR / ZA / VM

**Objet | Convocation au Conseil Municipal du 07 octobre 2024**

Cher(e) Collègue,  
Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur,

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu :  
Le Lundi 07 OCTOBRE 2024 à 18 H 00**

Le Conseil municipal se réunira dans la Salle du Conseil Municipal de Cenon. La séance sera intégralement enregistrée et diffusée en direct. L'administration en tiendra à la disposition des élu.e.s et du public à l'entrée de la salle.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 24 juin 2024.

L'ordre du jour est le suivant :

Délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal – Décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Communication

- 1. Administration Générale** – Rapporteurs **Monsieur le Maire, Michaël DAVID, Laïla MERJOU, Huguette LENOIR, Anne LAOUILLEAU, Fathia BARKA**
  1. Information relative à la demande de protection fonctionnelle de Madame Marie HATTRAIT, 8<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;
  2. Convention multipartite d'objectifs et de moyens entre la ville de Cenon, la ville de Ouakam et les associations APHO, Colombin et Estel ;
  3. Mandat spécial pour la participation de l'Adjoint au sport à la cérémonie nationale organisée par le Conseil National des Villes Actives & Sportives (CNVAS) ;
  4. Convention cadre de partenariat et de jumelage entre la Ville de Cenon et la Ville d'Inegöl en Turquie ;
  5. Mandat spécial dans le cadre du déplacement à Inegöl en Turquie ;
  6. Protocole transactionnel entre la Ville de Cenon et la Société LEGALLAIS ;
  7. Protocole transactionnel entre la Ville de Cenon et la Société PUBLIC LDD ;
  8. Déplacement des membres du Conseil des Sages - Remboursement des frais pris en charge par la Directrice Générale des Services ;
  9. Convention de cessions de biens mobiliers avec l'Etablissement Public Local Culturel « Le Rocher de Palmer » – Autorisation ;
  10. Mandat spécial pour le déplacement de 5 élus au 106ème congrès des Maires ;
  11. Fixation des tarifs d'acquisition de caveaux en reprise - Cimetière Saint Romain ;
- 2. Ressources Humaines** – Rapporteur **Dominique ASTIER**
  1. Actualisation du tableau des emplois permanents : création et suppression de postes ;
  2. Actualisation du tableau des emplois non permanents : création et suppression de postes ;
  3. Avenants à contrats d'assistants d'enseignement artistique de l'école municipale de musique ;
- 3. Culture** – Rapporteur **Laïla MERJOU**
  1. Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Financement 2025-2027 avec l'Office Culturel et d'Animation de Cenon (OCAC) ;
  2. Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Financement 2025-2027 avec l'Association Théâtre Alizé ;
- 4. Politique de la Ville** – Rapporteur **Huguette LENOIR**
  1. PIG - Attribution et versement de subvention – propriétaire occupant ;

2. Signature des conventions d'utilisation de l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (2025-2030) – Autorisation de signer
  3. Convention de financement 2024 pour le fonctionnement du CLIC des Hauts de Garonne ;
- 5. Développement Associatif – Actions Jeunesse** – Rapporteur **Fernanda ALVES**
1. Adhésion au Groupement d'Employeurs des Métiers de l'Animation et du Lien Social – Ge-Malis – Association à but non lucratif et accompagnement d'un jeune en contrat d'apprentissage au BPJEPS Loisirs Tout Public ;
- 6. Environnement – Transition Ecologique** – Rapporteurs **Laurent PERADON, Léa RAINIER**
1. Convention de subvention entre la Ville de Cenon et l'Association « Frelons Asiatiques Vespavelutina » (AFAV) pour l'année 2024 ;
  2. Cimetière Saint Paul : demande de subvention auprès de Bordeaux Métropole pour la végétalisation en gestion différenciée ;
  3. Contrat de valorisation de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) avec la Société EDF – Autorisation de signature ;
  4. Convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) avec l'Association d'insertion l'Atelier des Coteaux pour la création d'une ferme maraîchère ;
- 7. Développement Economique - Urbanisme** – Rapporteurs **Marie HATTRAIT, Cihan KARA**
1. Restaurant Sek'ook – Exonération loyer du mois de décembre 2023 ;
  2. Demande de subvention Fonds Social Eurpéen (FSE+) 2025 – « Accompagnement renforcé et individualisé vers l'emploi » ;
  3. Organisation d'un village de Noël les 07 et 08 décembre 2024 – Création et fixation des tarifs d'occupation ;
  4. Autorisation d'occupation du domaine public – Actualisation du montant des redevances - Nouveau tarif pour caution ;
  5. Adhésion au réseau Manacom pour l'année 2024 – Autorisation ;
  6. Cession d'une emprise de la rue Gabriel Bès, située sur une partie de la parcelle AV 672, au profit de Bordeaux Métropole ;
  7. Analyse des résultats de l'application PLU 3.1 – Avis ;
  8. Signature d'une convention de servitude avec ENEDIS sur les parcelles AW 460 et 463, rue Claude Deschamps – Régularisation d'un acte authentique
  9. Constat de la désaffectation et déclassement de l'ancienne école maternelle Gambetta, parcelles cadastrées AV 216, 623, 202, sise 78 cours Gambetta – Délibération rectificative ;
  10. Cession de l'ancienne école maternelle Gambetta située 78 cours Gambetta et d'un terrain à bâtir situé 13 rue de la Justice – parcelles cadastrées AV 216, 623, 202 – Délibération rectificative ;
- 8. Gestion Urbaine de Proximité et Prévention – Egalité Femme-Homme – Lutte contre les discriminations** – Rapporteur **Hürizet GÜNDER**
1. Attributions de subventions à des associations participants à la « Quinzaine de l'Egalité et de la Diversité 2024 » ;
- 9. Education – Petite Enfance** – Rapporteur **Alexandre MARSAT**
1. Signature d'une convention entre la DSDEN et la Ville de Cenon relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré public ;
- 10. Sports** – Rapporteur **Patrice BUQUET**
1. Renouvellement de la convention de mise à disposition réciproque des équipements sportifs avec le Département de la Gironde ;
  2. Estacade – Séquence sportive : demande de subvention auprès de Bordeaux Métropole.

Vous trouverez de plus ci-joint,

- les délibérations

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 07 OCTOBRE 2024 CONVOCATION**

- et un pouvoir

que je vous demande de bien vouloir remplir et signer, sans oublier d'y porter la mention « bon pour pouvoir » et d'y indiquer le nom du conseiller municipal à qui vous souhaitez donner pouvoir, au cas où vous ne pourriez participer à cette séance. Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Fait à Cenon, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

**Jean-François EGRON**

Maire de Cenon